

France-Alençon: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 225/2015 20/11/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office public de l'habitat de l'Orne

Postal address: 42 rue du Général Fromentin, BP 76

Town: Alençon

Postal code: 61003

Country: France

E-mail: marchespublics@orne-habitat.com

Telephone: +33 233314545

Fax: +33 233314507

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.orne-habitat.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de 166 logements collectifs à Alençon et 84 logements collectifs à Argentan.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de 166 logements collectifs à Alençon et 84 logements collectifs à Argentan.

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de 166 logements collectifs à Alençon «La Croix Mercier» (groupe 1391) et 84 logements collectifs à Argentan «LH53» (groupe 5110).

Réhabilitation de 166 logements collectifs à Alençon «La Croix Mercier» (groupe 1391):

Travaux prévus: Travaux d'isolation par l'extérieur, réfection couverture, remplacement et mise en œuvre de châssis extérieur, réfection des installations de chauffage, travaux de remise en état intérieure des logements (électricité, plomberie sanitaire)...

Réhabilitation de 84 logements à Argentan «LH 53» (groupe 5110).

Travaux prévus: travaux d'isolation par l'extérieur, travaux de remise en état intérieure des logements (électricité, plomberie sanitaire)...

Mission confiée:

Mission de base étendue aux diagnostics et à la fourniture des quantitatifs détaillés par lots.

Mission d'exécution concernant les installations de chauffage, de plomberie et de ventilation.

Fourniture d'un bilan thermique avant et après travaux (méthode ThC — ex au stade APD).

Les prestations font l'objet de 2 tranches définies comme suit:

Tranche ferme:

— Alençon «La Croix Mercier»: Ensemble des missions de réhabilitation,

— Argentan «LH 53»: Étude de diagnostic/APD, étude de projet, étude d'exécution ou leur contrôle, assistance à la passation des contrats.

Tranche conditionnelle 1:

— Argentan «LH 53», Mission: direction de l'exécution des travaux, VISA et assistance à la réception.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Modalités de financement: Subvention Ville d'Alençon, subvention du département, ECO PRET, prêt PAM.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours conformément aux dispositions du titre IV de la loi n° 2013-100 du 28.1.2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière et de son décret d'application.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

À l'issue de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint conformément à l'article 22 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Le mandataire sera obligatoirement un bureau d'études.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement dont le mandataire sera un bureau d'études, devra disposer, par lui-même, par ses cotraitants ou par ses sous-traitants, des compétences suivantes:

- qualification OPQIBI: ingénierie en génie climatique courant (13.22), étude thermique réglementaire «bâtiment collectif d'habitation» (13.32) ou équivalent,
- diplôme en architecture.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15S0128

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.1.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La consultation est passée par appel d'offres ouvert européen en application des articles 7, 28 et 29 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005.

Les prestations font l'objet de 2 tranches définies comme suit:

Tranche ferme:

— Alençon «La Croix Mercier»: Ensemble des missions de réhabilitation,

— Argentan «LH 53»: Étude de diagnostic/APD, étude de projet, étude d'exécution ou leur contrôle, assistance à la passation des contrats.

Tranche conditionnelle 1:

— Argentan « LH 53», Mission: direction de l'exécution des travaux, VISA et assistance à la

réception.

Documents à fournir:

Au titre de la candidature:

Le candidat produira:

1°) Une «lettre de candidature» (imprimé DC1 fourni ci-joint ou tout document apportant les mêmes informations) dûment complétée et signée (attention: signature scannée invalide). Cette lettre est à remplir en cas de candidature individuelle et en cas de groupement. En effet, celle-ci intègre l'ensemble des déclarations sur l'honneur demandées au titre des articles 17 et 18 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005.

En cas de groupement, une lettre de candidature commune est à fournir (chaque membre du groupement doit signer ce document en rubrique H).

Si équivalent: liste des déclarations sur l'honneur:

a) Condamnation définitive:

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne,

— ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal;

b) Lutte contre le travail illégal:

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne,

— pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail;

c) Liquidation judiciaire: ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger;

d) Redressement judiciaire: ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre;

e) Situation fiscale et sociale: avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement;

f) Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes:

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail,
— avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du

code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission;

g) que les renseignements fournis dans le formulaire DC2, et ses annexes, sont exacts.

2°) Une «déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement» (imprimé DC2) fourni ci-joint dûment complété ou tout document apportant les mêmes informations):

a) Des renseignements relatifs à la capacité financière:

— le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les fournitures, services et travaux objet du marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles;

b) L'indication si le candidat fait oui ou non l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente (dans l'affirmative, joindre la copie du jugement correspondant).

3°) Des renseignements relatifs aux moyens:

— description des effectifs du candidat,

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

4°) Des renseignements relatifs aux références:

Présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des 3 dernières années qui devra préciser le nom du pouvoir adjudicateur, le montant attribué et la nature des travaux. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonnes exécutions pour les travaux les plus importants.

5°) Une copie de la carte de qualification professionnelle en cours de validité si l'entreprise possède cette carte:

Il est précisé que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apporté par tout moyen, notamment des références de travaux ou bien encore des certificats d'identité professionnelle.

6°) En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

7°) L'architecte fournira la copie de son diplôme.

Contenu de l'offre.

8°) L'acte d'engagement:

Critères de sélection des candidatures:

1°) Conformité de la candidature par rapport aux règles prescrites dans le règlement:

— le respect du formalisme de la réponse, tel que prévu au règlement de consultation, notamment pour le mandataire.

2°) Qualité de la candidature:

— la composition des équipes,

— les qualités de chaque partenaire et leur compétence par rapport à l'objet du marché,

— les expériences avec Orne Habitat et/ou avec d'autres maîtres d'ouvrage en matière d'opérations de réhabilitation,

— la qualité des projets présentés en rapport avec l'objet du marché (individuellement ou collectivement).

Critères de jugement des offres:

Le montant de l'offre en termes de prix et délais:

— le montant des honoraires en corrélation avec la qualité des candidatures,

— les délais d'études par phase.

Obligations des candidats:

Le groupement dont le mandataire sera obligatoirement un bureau d'études devra posséder les compétences suivantes:

— qualification OPQIBI: ingénierie en génie climatique courant (13.22), étude thermique réglementaire «bâtiment collectif d'habitation» (13.32) ou équivalent,

— diplôme en architecture.

1) Renseignements administratifs:

Correspondant: division marchés publics

Adresse: Office public de l'habitat de l'Orne
Division marchés publics
42 rue du Général Fromentin
BP 76
61003 Alençon Cedex
Téléphone: +33 233314545.
Fax: +33 233314507.
Courriel: marchespublics@orne-habitat.com
Adresse internet: <http://marchespublics-orne-habitat.omnikles.com/>

2) Renseignements techniques:
Correspondant: service maîtrise d'ouvrage
Adresse: Office public de l'habitat de l'Orne
Direction de la maîtrise d'ouvrage
42 rue du Général Fromentin
BP 76
61003 Alençon Cedex.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Caen
Postal address: 3 rue Arthur Leduc, BP 25086
Town: Caen Cedex 4
Postal code: 14050
Country: France
E-mail: greffe.ta-caen@juradm.fr
Telephone: +33 231707272
Fax: +33 231524217
Internet address: <http://conseil-etat.fr/ta/caen/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Caen
Postal address: 3 rue Arthur Leduc, BP 25086
Town: Caen Cedex 4
Postal code: 14050
Country: France
E-mail: greffe.ta-caen@juradm.fr
Telephone: +33 231707272
Fax: +33 231524217
Internet address: <http://conseil-etat.fr/ta/caen/index.shtml>

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.11.2015